

(1)

(N° 306.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1900-1901.

COMMISSION DES PÉTITIONS.

FEUILLETON N° 10.

(15 NOVEMBRE 1901.)

PÉTITION SUR LAQUELLE UN RAPPORT A ÉTÉ DÉPOSÉ

M. BÉTHUNE, *rapporteur.*

Numéro .
du registre des
pétitions.

708. Par pétition datée de Mons, le 8 août 1901,
Des habitants de Mons sollicitent l'intervention de la
Chambre en vue d'obtenir que des mesures soient
prises pour empêcher l'importation dans le royaume
des cafés manifestement avariés ou gâtés.
Même pétition d'habitants de Dour et de Saint-
Ghislain.

CONCLUSIONS DU RAPPORT (*Annales parlement.*, p. 2674) :
Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.
